



CALENDRIER DE FORMATION 2021-2022

Dirigé par
Hacène Ait Aider
Diplômé d'État

Horaires :
10h—12h30 et 14h-16h30

Lieu :
Salle des fêtes de St Julia
31540 St Julia

Contact :
hacene.aa@sfr.fr
0683321386
www.hacene-aitaider.com

QI GONG

SEPT	NOV	JAN	MAR	MAI
18 19	20 21	15 16	19 20	14 15





FORMATION IHAA

- Travail de l'énergie
- Formation week-end
- Pratique intensive et
- Préparation au professorat de qi gong

PROGRAMME :

Qi gong martial :

- Qi Gong Luo Han (qi gong Shaolin)
- Qi Gong des 5 animaux de Wudang (Méthode de combat)
- Qi Gong de la chemise de fer

Théorie fondamentale

- Les 5 éléments
- La théorie des méridiens



IHAA

12 rue Joux Carrière 31540 St Julia

Tél : 06 83 32 13 86

CONVENTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN QI GONG

Entre les soussignés :

1) Institut Hacène Ait Aider (IHAA), enregistrée auprès du L'URSSAF de Midi- Pyrénées sous le Numéro de déclaration d'activité

N° U31019228565

ET

2)

LES PARTIES ONT CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

– En exécution du présent contrat, IHAA s'engage à organiser la formation intitulée : Formation Professionnelle en QI GONG.

ARTICLE 2 : NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

– La formation entre dans la catégorie des actions de préparation à la vie professionnelle, d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances.

– Elle a pour objectif de préparer au métier d'enseignant en Qi Gong.

– Elle se déroule sur un cycle d'un an à raison de **50 heures** réparties en 5 week-end/an. Le Programme de la formation figure en annexe du présent contrat.

– A l'issue de la formation et après validation des acquis, un certificat sera délivré au stagiaire.

ARTICLE 3 : DUREE DE LA CONVENTION

– La présente convention s'applique pendant la durée de la formation, soit du 1 septembre 2021 au 30 juin 2022, la formation aura lieu à la salle des fêtes, place du 18 mai 1945, 31540 St Julia pour les week-ends, les dates : **18 et 19 septembre 2021, 20 et 21 novembre 2021, 15 et 16 janvier 2022, 19 et 20 mars 2022, 14 et 15 mai 2022.**

– Les moyens pédagogiques et techniques comprennent des cours théoriques, le matériel nécessaire à la pratique, des vidéos dans le cas où la formation est impossible de se dérouler en présentiel, ainsi qu'un contrôle des connaissances en fin de formation.

ARTICLE 4 / : DELAI DE RETRACTATION

– A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter.

– Il doit en informer l'institut IHAA par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne sera exigée du stagiaire.

ARTICLE 5 / CONDITIONS FINANCIERES et MODALITES DE PAIEMENT

– Le coût pédagogique de la formation est fixé à **700/an**. (Les frais d'hébergement pendant les week-ends sont à la charge des stagiaires.)

– Aucune somme ne sera encaissée avant l'expiration du délai de rétractation. A l'expiration de ce délai, un premier versement de **210 €**, non remboursable, sera exigé. Cette somme n'excédant pas **30%** du prix convenu.

– Le paiement du solde donnera lieu à l'échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de la formation (**5 chèques de 98€ correspondant aux 5 week-end/an**). Ces chèques ne seront encaissés qu'après accomplissement de chaque stage.)

ARTICLE 6 / : RESILIATION, ANNULATION DE LA CONVENTION (FORMATION)

– L'institut se réserve le droit de modifier les dates de formation.

– Dans le cas d'une annulation pour des raisons d'effectif, les sommes versées par le stagiaire lui seront remboursées.

– En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, les divers règlements effectués ne seront pas restitués. Toute formation commencée est due intégralement.

– Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation sera résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata de leur valeur prévue au présent contrat.

– Le directeur pédagogique se réserve le droit d'exclure un stagiaire présentant un comportement qu'il juge non adapté au groupe et/ou à ce type de formation.

En cas d'annulation de la formation visée dans l'article 1, les conditions énoncées à l'article 2 seront nulles et non avenues.

ARTICLE 7 :

– Le stagiaire s'engage à ne pas reproduire et utiliser les documents fournis à d'autres fins que sa propre formation.

Signature du stagiaire

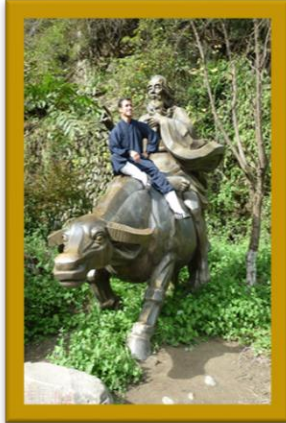
Précédée de la mention

« Lu et approuvé »

Signature et nom

Du Directeur Pédagogique

Fait à Le



Formateur :

Hacène AIT AIDER.

Enseigne les Arts Martiaux internes et externes depuis 34 ans :
Tai chi chuan, Qi Gong, Ba gua Zhang, Xing yi chuan, Vo-Vietnam).

Diplômé de la FFWaemc 5 eme Duan FFKDA, BEES,
Brevet de professeur

Membre de la commission des grades FFKDA

Elève de la 7eme génération de l'école Ba Gua Zhang du style Cheng Ting Hua.

IL a travaillé auprès de divers maîtres chinois et occidentaux et a séjourné en Chine auprès des Maîtres de Wudang.

Quatre fois champion d'Europe de Tai Chi Chuan 2006, 2009, 2010 et 2012 double champion de France 2007-2008 et champion du monde à Taïwan en 2008.

Il organise des stages nationaux et internationaux, donne des cours particuliers et fait des formations, qi gong, tai chi chuan et Ba Gua Zhang, du coaching (Formation et accompagnement).

Praticien en énergétique chinoise DEA (Acupuncture, tuina, pharmacopée), il s'investit dans le développement et la recherche de l'énergétique chinoise afin d'enrichir constamment son enseignement.

L'institut des arts martiaux et énergétique chinoise, regroupe plusieurs disciplines d'arts martiaux externes et internes, le Vô Vietnam, Tai chi chuan ,(style Yang traditionnel, moderne), Ba Gua Zhang (style Cheng Ting Hua, Xing YI Chuan, qi gong des érudits, qi gong médical, qi gong martial et en fin la médecine traditionnelle chinoise, sous la direction de Hacène Ait Aider, enseignant depuis 34 ans, diplômé d'État et de plusieurs fédérations Françaises FFKDA (5 EM Duan) et étrangères, ces enseignements sont répartis dans la semaine à travers différents cours, mais aussi en formations sur un Week- end par mois et stages organisés dans plusieurs régions de France. L'objectif de toutes ces pratiques et d'apporter un nouveau souffle énergétique à chaque être, de voir et de concevoir la vie autrement,

selon les lois de la nature, être proche plus que jamais de cette dernière et de retrouver sa place parmi tous les organismes vivants, cette richesse en arts énergétiques est aussi une occasion de voir de plus près les origines, mais aussi la philosophie dont laquelle elles puisent son énergie.

Privé de philosophie le pugiliste n'a d'autre devenir que celui d'une machine de combat, la philosophie des Arts Martiaux n'apparaît pas sous la forme d'un exposé dogmatique, elle est plutôt une sagesse issue de différents milieux, Le Chamanisme, le Taoïsme, le Bouddhisme, le Confucianisme en sont les fondements.

La philosophie des arts martiaux est tirée de ce vaste creuset. Elle s'instruit dans plusieurs enseignements spirituels pour mieux comprendre les aspects de l'homme et de la nature vécus dans la pratique quotidienne de l'Art. Elle superpose à la progression technique l'éducation mentale du pratiquant. Le potentiel d'énergie et d'efficacité, en accroissement constant, est ainsi canalisé vers l'esprit chevaleresque, la noblesse et la grandeur d'âme, la spiritualité.

La philosophie de l'Art se pratique et se vit avant tout. En parler sans pratiquer revient à intellectualiser les Arts Martiaux, chaque Maître professe une sagesse dans le cadre personnalisé de son école. Généralement, cette sagesse prend toute sa valeur dans la réalité pratique."

LE QI GONG

Le Qi Gong « Exercice énergétique »

Désigne l'ensemble des méthodes destinées à contrôler, régulariser, diriger le flux d'énergie immatérielle circulant dans le corps humain, dans les méridiens d'acupuncture.

Toutes ces méthodes prennent racines dans l'ancienne conception taoïste et à moindre degré bouddhiste de l'univers et de la place qu'y tient l'homme.

Et, au-delà des conséquences physiques qu'on leur a attribuées sur le plan physiques (santé), on les créditaient également de vertus spirituelles, les deux domaines étant censés se rejoindre pour conférer au pratiquant l'unité corps-esprit et l'efficacité dans l'action qui en découle.

Les exercices des Qi-gong se classent en : 1 - Jing-gong : les procédés statiques. Exercices énergétiques corporels (Qi-gong) :

- Dan-tian-gong : exercices sur le champ de cinabre.
- Nei-yang-gong : exercice de détente musculaire.
- Quiang-Zhuang-gong : exercices énergétiques mentaux (Qing-gong) :
- Zhan-gong : méditation debout.
- Zuo-gong : méditation assise

2 - Dong-gong : les procédés dynamiques :

- Ba-Duan-jin : exercice des huit brocards.
- Dao-yin : gymnastique taoïste.

3 -Ying-gong : les développements spécifiques pour les applications martiales.

Il s'agit d'exercices de Qi-gong destinées à renforcer aussi bien l'extérieur que l'intérieur, le physique aussi bien que le mental. Par exemple la recherche de (la chemise de fer).

BULLETIN D'INSCRIPTION



Formation en Qi Gong Saison 2021-2022

Nom :	Prénom :
Adresse postale :	
Courriel :	
Tél fixe :	Tél mobile :
Vos Formations initiales	
Pratique du Qi Gong : non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Si oui, depuis combien de temps :	
Pratique du tai chi chuan non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Si oui, depuis combien de temps :	
Connaissance en énergétique chinoise : non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Le(s)quel(s).....	
INFORMATIONS PAIEMENT	
Tarif formation : 700 euros 210€ à l'inscription et 5 chèques de 98€ correspondant à chaque week-end à remettre au début de la formation.	AIT AIDER HACENE 12, Rue Joux Carrière 31540 ST JULIA
Avez-vous besoin d'une facture : oui non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Facture à libeller au nom de :	
Certificat médical de moins de trois mois obligatoires à remettre le premier jour de la formation.	

Fait à, le

Signature

